

PACS

Eloïse BASILIO et Guillaume QUÉAU, le 27 janvier 2024

DÉCÈS

Josiane FERNANDES épouse GEISSANT, le 1^{er} mars 2024

Condoléances



FLASH INFO n°15

Avril 2024

CHANGY



ANIMATIONS...

• Comité des fêtes

Le samedi 9 mars, le Comité des Fêtes organisait sa première manifestation de l'année. Les bénévoles de l'association ont accueilli de nombreux convives autour d'une paëlla appréciée de tous, avant d'enchaîner quelques pas de danse ! Ils vous donnent rendez-vous pour leur prochaine manifestation à la Pentecôte (voir Agenda ci-dessous)

• Classes en 4

Le samedi 16 mars, les Classes en 4 ont organisé une vente d'andouillettes, qui a connu un franc succès car près de 260 repas ont été vendus. Nous remercions tous les habitants de Changy (mais pas seulement !) ayant contribué à cet événement.

Les festivités se poursuivront le samedi 1^{er} juin, où nous organisons un concours de pétanque l'après-midi (début des inscriptions à 13h30), suivi d'un repas dansant à la salle des fêtes. Vous pouvez d'ores et déjà réserver vos cartes auprès des classards. Nous serons ravis de vous compter parmi nous lors de cette journée, dans une ambiance conviviale.

La traditionnelle fête des classes aura lieu le samedi 28 septembre, où nous aurons le plaisir d'offrir le vin d'honneur lors du défilé.



• Sou des écoles

C'est le Vendredi 16 Février dernier que tous les enfants de l'école ont défilé dans notre village à l'occasion du Carnaval.

Chaque enfant avait revêtu son plus beau costume avec un thème à respecté cette année : L'eau. Le cortège était donc composé de petites sirènes, de requins, de poissons, de pirates, ...

La météo aussi était dans le thème puisque la pluie nous a accompagné tout au long de l'après-midi.

A leur arrivée à l'école, chaque enfant a pu déguster une crêpe et un jus de fruits, préparés et offerts par les membres du Sou des Ecoles.



Pour clôturer cette journée et à l'initiative du Sou des Ecoles, les enfants étaient tous invités à la salle des fêtes où ils ont pu danser, chanter, dessiner et jouer à des jeux en bois avant d'accueillir pour leur plus grand bonheur les 2 mascottes : Minnie et Mario.

A VOS AGENDAS !!

- **Samedi 6 avril à 11h00 : Inauguration du foyer rural**
- **Samedi 13 avril à 20h30 : Concert des Copains d'Accord au profit de Espoir Santé Harmonie**
- **Samedi 27 avril : Concours de pétanque, organisé par le Sou des écoles**
- **Mercredi 8 mai : Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945**
- **Du 18 au 20 mai : Fête patronale, organisée par le Comité des fêtes : Entrecôte-frites et repas dansant le samedi soir, brocante, concours de pétanque en triplette le dimanche, concours de pétanque le lundi**
- **Samedi 25 mai : Poule au riz, organisée par le Club de l'Amitié**
- **Samedi 1^{er} juin : Concours de pétanque et repas dansant, organisés par les Classes en 4**
- **Mardi 4 juin : Après-midi intergénérationnelles, organisée par le CCAS et l'école**
- **Jeudi 6 juin : Concours de boules, Coupe de la Mairie, organisé par la Boule Changynoise**
- **Dimanche 9 juin : Elections européennes**
- **Vendredi 28 juin : Fête de la musique au Pagomia**
- **Samedi 29 juin : Fête de l'école**



LE MOT DU MAIRE

Chères Changynaises et chers Changynois,

Je suis une optimiste et j'ai décidé de le rester ! En effet, les projets avancent et bien. Le plus important étant la réhabilitation du Foyer Rural. Cette salle, chère aux habitants de Changy, avait besoin d'un bon rafraîchissement et d'une mise aux normes.

Cette vieille et respectable « dame », a été entourée des meilleures intentions ; elle a été remise à neuf par des mains expertes et soucieuses de son bien-être. Telle une grande star, elle a bénéficié d'un lifting de luxe : isolation, chauffage, électricité, sanitaires, accessibilité PMR, mobilier, peinture, luminaires, carrelage, faïences, tout en préservant son âme. Sa structure est restée la même, son utilisation pour les habitants de Changy restera la même. Si le changement est impressionnant, les trois composantes principales sont toujours là : une grande salle, une cuisine fonctionnelle et.....une scène !

Pour moi, ce Foyer Rural est un diamant ancien qui a été nettoyé, rénové, modernisé et dont l'éclat brillera encore pendant de longues années et qu'il faudra préserver. Mais dans ses murs resteront incrustés pour toujours le son du cinéma, du théâtre, des chants et danses des élèves, des bals d'autrefois, des fêtes de familles...

Nous arrivons sur la fin des travaux. Les derniers coups de peinture, les petites finitions, le ménage, la mise en place du mobilier sont activés et la date d'inauguration est prévue. C'est avec plaisir que je vous accueillerai, avec mon Conseil Municipal, pour retrouver ce lieu emblématique que chaque Changynois prendra plaisir à faire vivre !

Je n'oublie pas non plus toutes les manifestations qui se passent dans notre village. Si la salle du Foyer Rural n'accueille plus les grandes manifestations faute de place, celles-ci se déroulent dans la salle Maurice Thévenoux beaucoup plus grande et avec une scène également !

Changy est un berceau pour le théâtre : une troupe autrefois se produisait régulièrement au Foyer Rural, aujourd'hui c'est celle du Club des Plaines du Côteau qui vient depuis plusieurs années à l'initiative du CCAS. C'est le samedi 23 mars que les acteurs se sont produits pour la pièce « Un beau salaud » de Pierre Chesnot. Plus de 80 personnes étaient présentes pour rire de bon cœur au jeu de scène des acteurs !

Alors, comme dans ces pièces de boulevard, restons optimistes, soyons heureux de passer de bons moments ensemble et de réaliser nos rêves et nos projets.

**« L'être dit libre est celui qui peut réaliser ses projets »
(Jean-Paul Sartre philosophe et écrivain 1905/1980)**

Votre maire,
Patricia GOUTORBE

65 ans après, venez découvrir le nouveau visage du foyer rural !

Suite aux travaux de réhabilitation,
Madame le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal
ont le plaisir de vous convier

**Le SAMEDI 6 AVRIL 2024 à 11h00
A l'inauguration du Foyer rural.**

À cette occasion, l'association Changy Histoire et Patrimoine
présentera une exposition consacrée à la construction initiale du Foyer Rural.

Cette inauguration sera suivie d'un vin d'honneur.



TRAVAUX RÉALISÉS



- **Réfection du Chemin de Bardet**

La commune de Changy dispose de 10,6 km de chemin non revêtu. L'hiver très pluvieux a fortement dégradé le terrain. Par ailleurs, l'usage intensif et la vitesse de circulation n'arrange pas la situation.

Nos agents ont réparti 180 tonnes de scalpage afin d'atténuer les nids de poule, sur le linéaire.

Aussi, un essai a été réalisé Chemin de Bardet : le chemin a été purgé sur 300m, rechargé et compacté, les accotements ont été arasés et les fossés reprofilés. Nous espérons que ces travaux permettront d'assurer le maintien de la chaussée à moyen terme.

- **Plantations d'arbres**

15 arbres ont été soigneusement plantés par nos agents sur l'aire de jeux, près du terrain de boules et sur le parking. Différentes variétés ont été choisies : catalpas, érables, prunus, tilleuls, fêviers, ormes, et muriers platanes. Ils ne demandent qu'à croître pour apporter une ombre bienvenue afin de profiter des équipements communaux, en cette période de changement climatique.

- **Terrain de boules**

Il était nécessaire de procéder au remplacement du sablon du terrain de boules communal. Aussi, l'entreprise FESSY est intervenue début mars.

L'association La Boule Changynoise a participé financièrement à la remise en état de cet équipement.

Ce terrain est utilisé également par l'école ainsi que par de nombreux particuliers. Il est important que chacun respecte ce lieu et les travaux qui ont été réalisés, d'un montant de 8.700,00 € TTC.

- **Réaménagement de l'ancien groupe scolaire :**

Dans le cadre du projet de réaménagement de l'ancien groupe scolaire, différents travaux étaient programmés et ont été réalisés :

- vente de l'école du bas : transformé par le propriétaire en trois logements et une Maison d'Assistantes Maternelles, ce bâtiment retrouve vie. Avec l'ouverture de la MAM prévue début mai, les petits intégreront un espace de vie adapté avec leurs nounous ! Nous tenons à féliciter Laurent FESSY et Stéphanie GARNON, pour leur courage, ténacité et abnégation, ainsi que Karine NAVEZ et Floriane DRU, qui ont réussi à surmonter toutes les épreuves administratives de ce projet !
- la rénovation du foyer rural : il sera à nouveau opérationnel dès le début du mois d'avril après 5 mois de travaux. Nous remercions toutes les entreprises qui sont intervenues sur le chantier, ainsi que Sandrine et Thomas BIOSSET pour la coordination des travaux !
- la démolition de l'ancienne classe de CM : elle a été pensée afin de permettre un accès traiteur à la salle de réchauffe du foyer rural, et tout simplement ouvrir l'espace autour du bâtiment.
- Le déménagement de la bibliothèque dans l'ancienne classe maternelle après un rafraîchissement des peintures.

Mais il reste du travail ! À l'avenir, il est prévu :

- L'aménagement du parking du foyer rural avec la désimperméabilisation du sol, la mise en place d'un revêtement poreux, la plantation d'arbres, la réfection de l'ancienne entrée du foyer en allée piétonne, l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques et pourquoi pas la création d'une petite aire de jeux ? Le dossier est toujours à l'étude...
- La réhabilitation des deux logements au-dessus de l'école maternelle

TERRAINS À VENDRE

Le lotissement communal s'agrandit dans le prolongement du lotissement Domaine des Gatilles : 5 lots viabilisés entre 800 et 1000 m² au prix de 49,00 € TTC le m². N'hésitez pas à en parler autour de vous !



TRAVAUX PROGRAMMÉS

- **Signalisation routière**

Toujours dans un souci de sécurité routière, la signalisation sur certaines voies va évoluer :

- Rue des halles : Un sens interdit sauf secours sera installé, de la Place du Champ de Foire jusqu'à la Rue Philippe Picard.
- Chemin de Vers Mont (près de l'école et de la salle d'animation) : le sens interdit sauf riverains devient Sens interdit strict. Un marquage au sol sera effectué depuis la Rue Philippe Picard jusqu'à l'école, pour les piétons.
- Chemin du gouffre d'enfer : côté moulin, c'est une voie sans issue, comportant une issue pour les piétons. Côté Véron, une signalisation « Accès interdit à tous les véhicules à moteur »
- Déplacement des panneaux d'entrée et sortie d'agglomération Route des Monts de la Madeleine afin d'inclure le chemin de Vers Mont et l'entrée de l'école dans la zone 50.
- Nous n'oublions pas la sécurisation du carrefour central, mais nous sommes dépendants des délais d'instruction des dossiers Amendes de police. L'attribution de subvention ne devrait intervenir qu'à l'automne. Nous ne pouvons engager de travaux qu'après attribution.

- **Extinction éclairage public**

Dans le cadre des économies d'énergie, la date du 1^{er} avril a été fixée pour l'extinction de l'éclairage public. Le Conseil Municipal a décidé de couper l'éclairage public entre 23h00 et 5h00, sauf Rue Philippe Picard et Rue de la Côte Roannaise. L'éclairage public sera maintenu les nuits du 24 décembre, 31 décembre, week-end de la Pentecôte, week-end de la Fête de la Musique, et week-end précédant le 14 juillet. 6 panneaux sont installés aux entrées du village.

- **Réparation des cloches**

Depuis plusieurs mois, les cloches de l'église ne sonnent plus que l'Angélus. Après visite de l'entreprise BODET, des travaux importants vont être entrepris fin avril :

- Remplacement du tintement de la grosse cloche et sonneries des heures, pour un montant de 2.240,40 € TTC
- Dépannage et remplacement du cadran à l'arrêt, pour un montant de 4.172,40 € TTC

La commune bénéficie d'une aide de 3.200,00 € du Département de la Loire, dans le cadre des enveloppes de solidarité.

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS



Le mercredi 20 mars, les élus du Conseil Municipal Enfants se sont rendus à la MFR des Athiauds à Saint Germain Lespinasse. Ils ont été accueillis par Fatima, la chef cuisinière, pour une visite des cuisines (réserve, point chaud, cellule de refroidissement, grand four, plonge, vestiaires...). Les enfants ont pu poser toutes les questions qu'ils avaient préparé au préalable : quatre personnes préparent en moyenne 500 repas par jour, répartis entre la MFR (environ 100 repas), et les écoles de Changy, Saint Germain Lespinasse, Saint Haon le Châtel, Saint Haon le Vieux, Saint Léger sur Roanne, Les Noës. Pendant les vacances, la MFR livre aussi les repas des Centres de Loisirs.

Fatima utilise en grande partie des produits locaux.

La matinée s'est terminée autour d'une collation. Fatima a offert un gâteau à l'ananas fait maison.

ARRÊTONS DE BRÛLER ! VALORISONS NOS DÉCHETS VERTS (source ADEME)

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est une pratique polluante. Il contribue à la dégradation de la qualité de l'air, à la gêne du voisinage et à l'augmentation du risque incendie. Cette pratique génère également des risques pour la santé humaine : la pollution atmosphérique cause 40.000 décès prématurés par an.

Des solutions s'offrent à vous :

- Le compostage individuel (déchets de cuisine, déchets de jardin de petites tailles)
- Le broyage, le paillage et le mulching : petits et gros branchages broyés, herbe de tontes séchées et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour les espaces verts, jardins et potager. Le mulching permet de laisser l'herbe finement coupée sur place et protège la pelouse de la sécheresse.
- En dernier lieu, le dépôt en déchèterie.